

CANADA  
QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Rivière-  
au-Tonnerre, tenue ce 15 novembre 2021, au bureau municipal.

**SONT PRÉSENTS (ES):**

Monsieur Jacques Bernier	Maire
Monsieur Edwin Bond	Conseiller
Madame Marie-Josée Lapierre	Conseillère
Monsieur Denis Bezeau	Conseiller
Madame Maryse Pagé	Conseillère
Madame Anne-Marie Boudreau	Conseillère
Monsieur Eddy Boudreau	Conseiller

Formant quorum sous la présidence, de monsieur Jacques Bernier, maire

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE: Madame Josée Poulin directrice  
générale.

**1. MOT DE BIENVENUE**

Monsieur le Maire, Jacques Bernier souhaite la bienvenue à tous.

---

**2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À la salle du conseil municipal de Rivière-au-Tonnerre, l'assemblée est  
ouverte à 19h00 par le maire, monsieur Jacques Bernier. Madame  
Josée Poulin fait fonction de secrétaire.

---

**3. RÉOLUTION 123-11-21**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maryse Pagé

APPUYÉ PAR le conseiller Eddy Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé et que les affaires nouvelles  
restent ouvertes.

---

**4. RÉOLUTION 124-11-21**

**LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS  
D'OCTOBRE 2021**

ATTENDU QUE l'ensemble des membres du conseil ont reçu le procès-  
verbal préalablement à la présente séance;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Edwin Bond

APPUYÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE tous les membres du conseil demandent une dispense de lecture  
et adoptent et ratifient le procès-verbal du mois d'octobre 2021  
tel que soumis.

---

**5. RÉOLUTION 125-11-21**

**ADOPTION DE LA LISTE DES PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES  
DU MOIS D'OCTOBRE 2021**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Eddy Boudreau

APPUYÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE liste des prélèvements bancaires du mois d'octobre 2021 soit adoptée telle que déposée.

---

**6. RÉSOLUTION 126-11-21**

**APPROBATION DES COMPTES ET DÉBOURSÉS**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Edwin Bond

APPUYÉ PAR le conseiller Eddy Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les comptes et déboursés soient adoptés et que le paiement et les déboursés soient autorisés.

---

**7. RÉSOLUTION 127-11-21**

**NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer parmi les membres du conseil un maire suppléant;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Eddy Boudreau

APPUYÉ PAR la conseillère Maryse Pagé

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la conseillère Anne-Marie Boudreau soit désignée à titre de mairesse suppléante à compter de ce jour.

QU'en l'absence de monsieur Jacques Bernier maire, madame Anne-Marie Boudreau, mairesse suppléante, soit autorisée à siéger à la table du conseil de la MRC de Minganie.

QUE cette résolution soit transmise à la MRC de Minganie

QUE cette résolution abroge celle passée antérieurement concernant la nomination d'un maire suppléant

---

**8. RÉSOLUTION 128-11-21**

**NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À LA RÉGIE  
INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES  
RÉSIDUELLES DE L'OUEST DE LA MINGANIE (RIGMROM)**

Séance régulière du 15 novembre 2021

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer parmi les membres du conseil un représentant à la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Ouest de la Minganie en l'absence du maire monsieur Jacques Bernier;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Edwin Bond

APPUYÉ PAR la conseillère Marie-Josée Lapierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseiller Eddy Boudreau soit désigné à titre de représentant à la RIGMROM en l'absence du maire monsieur Jacques Bernier;

QUE cette résolution soit acheminée à la direction générale de la RIGMROM

---

**9. RÉSOLUTION 129-11-21**

**NOMINATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL SUR LES COMITÉS, ORGANISMES ET RESPONSABILITÉS**

CONSIDÉRANT L'importance de partager les nombreuses responsabilités municipales et afin d'assurer une présence active des élus (es) au sein des comités politiques et administratifs de la municipalité ainsi qu'au sein des organismes ou autres;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Bezeau

APPUYÉ PAR la conseillère Maryse Pagé

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

<b><u>RESPONSABILITÉS ET DÉLÉGATIONS</u></b>	<b><u>ÉLUS</u></b>
● Comité consultatif d'urbanisme	Edwin Bond
● Travaux publics	Denis Bezeau
● Office municipal d'habitation	Jacques Bernier Maryse Pagé
● Comité ressources humaines	Jacques Bernier Anne-Marie Boudreau
● Comité des dons et subventions	Jacques Bernier Edwin Bond Eddy Boudreau
● Développement économique et touristique Familles, aînées et culture	Marie-Josée Lapierre Maryse Pagé Anne-Marie Boudreau
● Service incendie	Jacques Bernier

---

**10. RÉSOLUTION 130-11-21**

**ASSISTANCE TECHNIQUE EN INGÉNIERIE POUR LE DÉPLOIEMENT DE COMPTEURS D'EAU DANS LES ICI ET UN ÉCHANTILLON DE RÉSIDENCES**

CONSIDÉRANT l'analyse du Bilan de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable incluant l'Audit de l'eau de l'American Water Works Association et l'Outil d'évaluation des besoins d'investissement qui sont transmis au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à tous les ans;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit prendre actions selon les indicateurs de performance et le plan d'action du Bilan de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable 2020;

CONSIDÉRANT QUE ces actions sont l'installation de compteurs d'eau dans les tous les ICI et dans un échantillon de résidences;

CONSIDÉRANT QUE la non-action de la Municipalité entrainerait une non admissibilité à certains programmes gouvernementaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a besoin d'assistance technique pour mener à bien ce projet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Eddy Boudreau

APPUYÉ PAR le conseiller Denis Bezeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal accepte l'offre de services professionnels de Tetra-Tech telle que soumise;

QUE Madame Josée Poulin soit autorisée à faire le nécessaire donnant effet à la présente résolution;

QUE la Municipalité affecte cette somme de 8000\$ et en autorise l'engagement, le paiement, de même que le décaissement ;

---

**11. RÉSOLUTION 131-11-21**

**SUPPORT TECHNIQUE EN INGÉNIERIE POUR LE SUIVI DU DOSSIER DE LA PROMENADE AVEC LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (MSP)**

CONSIDÉRANT la demande de révision du dossier de la promenade auprès du Ministère de la Sécurité Publique;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a besoin de support technique en ingénierie dans sa demande de révision auprès du MSP

CONSIDÉRANT QUE la promenade actuelle se détériore rapidement mettant à haut risque la population et ses infrastructures municipales;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Edwin Bond

APPUYÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal accepte l'offre de services professionnels de Tetra-Tech telle que soumise;

QUE Madame Josée Poulin soit autorisée à faire le nécessaire donnant effet à la présente résolution;

QUE la Municipalité affecte cette somme de 15 000\$ et en autorise l'engagement, le paiement, de même que le décaissement ;

---

## **12. RÉSOLUTION 132-11-21**

### **CONTRAT POUR SERVICE DE DÉCHIQUETAGE AVEC NUMÉRIK**

CONSIDÉRANT les besoins de la Municipalité en matière de déchiquetage de documents confidentiels;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est soucieuse de la sécurité de sa population et de l'environnement;

CONSIDÉRANT QU'une fois déchiqueté, les flocons de papier servent de matières premières pour la fabrication de papier recyclées;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Bezeau

APPUYÉ PAR la conseillère Maryse Pagé

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre adhère au service de déchiquetage avec conteneurs verrouillés;

QUE Madame Josée Poulin soit autorisée à faire le nécessaire donnant effet à la présente résolution;

QUE la Municipalité affecte la somme nécessaire à son budget, en autorise l'engagement, le paiement, de même que le décaissement;

---

## **13. RÉSOLUTION 133-11-21**

### **DEMANDE D'APPUI FINANCIER L'ESPOIR DE SHELNA**

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la correspondance du 13 octobre 2021 de L'Espoir de Shelna;

ATTENDU QUE La Municipalité a les fonds nécessaires au poste budgétaire 2021;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Edwin Bond

APPUYÉ PAR la conseillère Marie-Josée Lapierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal accepte de faire un don de 50\$ à L'Espoir de Shelna.

D'affecter la somme nécessaire donnant effet à la présente résolution, d'autoriser le paiement, de même que le décaissement.  
résolution;

---

**14. RÉSOLUTION 134-11-21**

**AUTOCOLLANTS DES MUNICIPALITÉS DE LA CÔTE-NORD  
(COLLECTION ROAD TRIP)**

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la correspondance de Tourisme Côte-Nord concernant la collection Road Trip pour 2022;

ATTENDU QUE La Municipalité de Rivière-au-Tonnerre allouera un montant nécessaire à son budget 2022;

ATTENDU QUE la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre regroupe deux (2) villages;

ATTENDU QUE la Municipalité a fait la demande pour deux (2) icônes représentatifs de chacun des villages;

CONSIDÉRANT l'impossibilité par le confectionneur de l'autocollant de mettre deux (2) icônes à cause de la petite taille des autocollants;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Josée Lapierre

APPUYÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal accepte la confection de 5 000 autocollants et que l'icône représentatif sera les armoiries de la Municipalité pour 2022;

QUE le conseil municipal accepte que la distribution soit gratuite, sous la coordination de Tourisme Côte-Nord.

D'affecter la somme nécessaire au budget 2022 donnant effet à la présente résolution, d'autoriser le paiement, de même que le décaissement.

---

**15. RÉSOLUTION 135-11-21**

**ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION DU WI-FI**

CONSIDÉRANT L'installation du WI-FI aux endroits stratégiques de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE pour la saison hivernale il aura deux (2) installations en bordure de la route 138;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Edwin Bond

APPUYÉ PAR la conseillère Marie-Josée Lapierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise la fabrication des panneaux de signalisation par Gaétan Henley, graphiste-lettreur au montant de 225.00\$ chacun;

D'affecter la somme nécessaire donnant effet à la présente résolution, d'autoriser le paiement, de même que le décaissement.

---

**16. RÉSOLUTION 136-11-21**

**PROGRAMMATION TECQ 2019-2023**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Eddy Boudreau

APPUYÉ PAR la conseillère Marie-Josée Lapierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 2 ci jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de

Séance régulière du 15 novembre 2021

travaux n°2 ci jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissible.

---

**17. RÉSOLUTION 137-11-21**

**CONSTITUTION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

ATTENDU QU'IL est nécessaire pour le conseil municipal de se doter d'un comité consultatif d'urbanisme;

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Josée Lapierre

APPUYÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le comité consultatif d'urbanisme sera formé de Mesdames Judith Touzel, Anne Desmeules, Jeannine Roussy et de Monsieur Jean-Charles Noël, et comme élu municipal, Monsieur Edwin Bond.

---

**18. CORRESPONDANCE**

Quelques correspondances sont déposées

---

**19. RAPPORT DE COMITÉ**

Aucun rapport

---

**20. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Quelques questions sont posées au conseil. Une pétition concernant la promenade est déposé à la table du conseil.

---

**21. LEVÉE DE LA SESSION**

L'ordre du jour étant épuisé, la clôture de l'assemblée est proposée par le conseiller Edwin Bond. Monsieur Jacques Bernier, maire déclare la séance levée à 19h39.

---

**22. SIGNATURE**

---

Josée Poulin  
Directrice générale

---

Jacques Bernier  
Maire